COMMUNAUTE FRANCAISE Le Ministre de l'Education

Place Surlet de Chokier, 15-17 1000 BRUXELLES

20/20

18761 A44

Bruxelles, le 22 | 1995 Le Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique, de l'Aide à la Jeunesse et des Relations internationales "ATRIUM" Rue du Noyer, 211 1040 BRUXELLES

- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres:
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement préscolaire et primaire ordinaire et spécial de la Communauté française;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement préscolaire et primaire subventionné;
- Aux Vérificateurs de l'Enseignement préscolaire et primaire et de l'Enseignement spécial;
- Aux Chefs des établissements d'Enseignement supérieur pédagogique organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Chefs des établissements d'Enseignement préscolaire et primaire ordinaire et spécial de la Communauté française;
- Aux Directions des écoles préscolaires et primaires ordinaires et spéciales de la Communauté française;
- Au Pouvoirs organisateurs et Directions des Ecoles préscolaires et primaires ordinaires et spéciales subventionnées;
- Aux centres psycho-médico-sociaux et aux Offices d'Orientation scolaire et professionnelle;

Pour information:

- Aux Associations des parents;
- Aux syndicats du personnel enseignant;
- Au Président et aux membres de la Commission de Rénovation de l'Enseignement fondamental.

Objet :Encadrement pédagogique des étudiants de 2ème et 3ème années, en stage dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécial organisé ou subventionné par la Communauté française - Régularisation pour l'année scolaire 1993 - 1994

L'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 3 septembre 1991 prévoit d'accorder une allocation d'encadrement pédagogique pour les membres du personnel qui accueillent des étudiants en stage dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécial organisé ou subventionné par la Communauté française.

Cette allocation est destinée aux membres du personnel enseignant qui comptent une ancienneté d'au moins cinq ans dans la fonction de membre du personnel directeur et enseignant dans l'enseignement fondamental et qui ont rempli la mission d'encadrement pédagogique des stagiaires au cours de l'année scolaire 1993 - 1994.

Le montant de l'allocation est fixé à 400 francs par journée d'encadrement, y compris pour le mercredi. Le nombre de journées d'encadrement ne peut excéder quarante par année scolaire.

Par ailleurs, cette allocation n'est pas destinée aux membres du personnel titulaires d'une fonction de sélection ou mis en disponibilité par défaut d'emploi dans cette fonction.

Vous trouverez, en annexe, copie d'un formulaire à compléter par chaque membre du personnel concerné par la présente.

Ce document sera renvoyé pour le 15 mars 1995 à l'une des adresses suivantes :

- 1. pour les membres du personnel de l'enseignement préscolaire et primaire ordinaire et spécial organisé par la Communauté :
- -Direction générale des Personnels, des Statuts et de l'Organisation administrative, Rue du Commerce, 68 A, 4 ème étage, bureau 408, à 1040 BRUXELLES;
- 2. pour les membres du personnel de l'enseignement préscolaire et primaire ordinaire subventionné par la Communauté :
- -Direction générale de l'Enseignement préscolaire et primaire, Quartier Arcades Bloc D, 3ème étage, Bureau 3534,boulevard Pachéco, 19, Boîte 0 à 1010 BRUXELLES;
- 3. pour les membres du personnel de l'Enseignement préscolaire et primaire spécial value subventionné par la Communauté:
 - -Direction d'Administration de l'Enseignement spécial, Av. des Arts, 19 A-D à 1040 BRUXELLES.

Nous vous remercions déjà de votre collaboration.

Philippe MAHOUX

Michel LEBRUN

AGENT D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ORDINAIRE OU SPECIAL

ANNEE SCOLAIRE 1993 - 1994

ATTESTATION

ETABLISSEMENT :	***************************************	(*)
	***************************************	.COMMUNAUTE (*) .COMMUNAL .LIBRE
certifie que (*) M., Mme, M	lle	

n° de matricule		••••••
a accompli jours d'ene mission s'est déroulée en col	cadrement pédagogique pour l'année laboration avec l'Institut supérieur de	scolaire 1993 - 1994. Cette e Pédagogie,
sis,	***************************************	***************************************
sis,	***************************************	***************************************
NOM, PRENOM Date et signature	NOM, PRENOM Date et signature	NOM, PRENOM Date et signature
DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT	DIRECTEUR(S) DE L'I.S.P.	MEMBRE DU PERSONNEL
DENOMINATION ET N° D DU MEMBRE DU PERSON		
(*) biffer la mention inutile.		·